



Lettre Municipale



MAI 2022

Le magazine d'information de la Mairie de Calmont

EDITO DU MAIRE

Vous trouverez dans les pages qui suivent, une présentation synthétique du budget communal voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 13 avril dernier.

Les charges de fonctionnement subissent une augmentation, due principalement à « l'explosion » du coût des différentes énergies. Les recettes progressent grâce à une évolution constante des bases fiscales, suite à l'arrivée de nouvelles familles et entreprises sur notre commune. Les recettes n'intègrent pas d'augmentation des contributions directes pour les ménages; le Conseil Municipal s'étant prononcé pour un maintien des taux des deux taxes foncières (bâtie et non bâtie) pour la deuxième année consécutive. L'évolution positive des ressources et la maîtrise des dépenses permettront de dégager un excédent de 674 766,37€ qui servira à financer pour partie les différents projets.

La section d'investissement qui s'équilibre à 1 460 602,61€ comporte une trentaine de nouveaux programmes plus ou moins importants qui devraient être financés sans avoir recours à l'emprunt.

Les plus conséquents sont l'aménagement d'un espace associatif, culturel et social à Magrin (ancienne maison Maviel), la réfection des réseaux d'eaux usées et l'enfouissement des réseaux secs sur le secteur de Gardin (Ceignac), la construction d'un terrain multisport, le renouvellement et agrandissement de l'aire de jeux de Magrin.

Un effort important est également prévu sur la voirie communale. Au programme annuel régulier, viendront s'ajouter cette année des travaux d'aménagement et de mise en sécurité sur le village de Lacassagne pour une première tranche.

Le budget du service assainissement s'équilibre à la somme de 826 288,28€ (fonctionnement et investissement), il viendra financer le renouvellement des réseaux du lotissement Gardin et divers équipements à la station d'épuration de Ceignac.

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) voit un budget augmenter de façon significative; en effet, il passe de 6 834 € en 2021 à 9 850,10 € pour 2022. Cette évolution s'explique par la décision des membres de cette structure et du Conseil Municipal d'octroyer une aide de 2 242 € à l'Ukraine, somme correspondant à 1 € par habitant de Calmont.

Dans cette actualité toujours perturbée par le virus et la guerre ukrainienne qui frappe à nos portes, au travers de nos associations, des différents acteurs économiques et sociaux, continuons à construire et imaginer un quotidien et un avenir qui favorisent le bien vivre ensemble.

David MAZARS

La Mairie de Calmont

37, rue du Castélat
12450 CALMONT
Tel : 05.65.69.47.22
mairie-calmont@wanadoo.fr
www.mairie-calmont.fr

Horaires d'ouverture :

- ▶ Du lundi au samedi (sauf le mardi et le jeudi) de 9h à 12h
- ▶ Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Permanences de M. le Maire :

- ▶ Lundi de 14h à 17h
- ▶ Mercredi et vendredi de 9h à 12h

Contacts utiles

► La Médiathèque Municipale

- Tél. : 05.65.74.79.14
mediacalmont@gmail.com
- Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
 - Vendredi de 15h à 18h
 - Samedi de 9h30 à 12h30

► L'Agence Postale Communale

- Tél. : 05.65.71.42.60
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
- La Déchetterie de La Primaube (Naujac)
- Tél. : 06.79.91.15.70
- Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h et de 14h à 18h30.

► Les assistants sociaux du Conseil Départemental

- Maison des Solidarités
Départementales
du Pays Ruthénois Lévézou Ségala
- Tél. : 05 65 76 52 80
- Permanences sur rendez-vous.

► La Communauté de Commune du Pays Ségali

- Tél. : 05.65.69.27.43
accueil@payssegali.fr
www.payssegali.fr

► France Services Pays Ségali

- cscps.franceservices@orange.fr
- Tél. : 05.65.72.29.19 / 07.50.64.91.78
- Permanence le mercredi de 9h30 à 12h à la Médiathèque (Ceignac).

► Espace Emploi Formation

- eef.payssegali@gmail.com
- Tél. : 05.65.72.31.04
- Permanence le 2^e et 4^e jeudi du mois de 9h30 à 12h à la Médiathèque (Ceignac).

► Point Info Seniors

- cscps.pis@orange.fr
- Tél. : 05.65.72.29.19 / 07.50.64.84.72

► Services Enfance et Jeunesse du Pays Ségali

- Coordination des A.C.M.
(Accueil Collectif de Mineurs)
coordinationacm@payssegali.fr
- A.C.M. « Loulous et Terreurs »
acmloulouseterreurs@payssegali.fr
- R.E.P. (Relais Petite Enfance)
relaissud@payssegali.fr



Le budget primitif communal

2022

Vie
COMMUNALE

– Les chiffres clefs du budget 2022

Budget global : 3 562 865, 58€

Fonctionnement

2 102 262,97€

Investissement

1 460 602,61€

► Les dépenses de fonctionnement

(sur la base de 100 €)

Charges de gestion courante
(remboursement intérêt de la dette,
indemnités élus, subventions aux
associations, participation
transports scolaires, etc.): 9€



Dépenses à caractère général (énergie, entretien terrains et bâtiments, assurance, etc.): 22€

Charges de personnel: 26€

Amortissement: 11€

Virement à la section d'investissement: 32€

► Les recettes de fonctionnement

(sur la base de 100 €)

Produits exceptionnels: 0,1€



Produit de gestion courante (impôts, dotation État, revenus des immeubles, attribution compensation communauté de communes, etc.): 74€

Résultat de l'année 2021 : 25,9€

► Quels projets d'investissement pour Calmont en 2022 ?

La section d'investissement s'équilibre à 1 460 602,61€ avec 1 380 182,62€ d'opérations d'équipement citées ci-dessous :

Bâtiments communaux / 103 000€
Réfection toiture clocher basilique Ceignac



Acquisition matériel pour les services: 114 685€
Tracteur service technique, informatique mairie, écoles, etc.



Cadre de vie / 533 875€
Aménagement espace associatif Magrin, aire de jeux Magrin, terrain multi-sports Ceignac



Aménagement sécuritaire / 160 000€
Village de Lacassagne 1^{re} tranche



Voirie et réseaux / 229 969,64€
Voirie, réseau pluvial Ségonzac, enfouissement réseaux secs Gardin, rénovation éclairage public



Fin des mesures PPRT SOBEGAL / 146 400€
Acquisition de la maison des gardiens et démolition de celle-ci



Patrimoine / 28 000 €
Restauration des deux bénitiers de la basilique



► Les budgets annexes

Ils concernent des compétences spécifiques.

- Le budget de l'Assainissement s'équilibre à 240 686,04€ en section de fonctionnement et à 585 602,24€ en section d'investissement avec un programme important de reprise des réseaux d'assainissement de Gardin pour 410 000€.
- Le budget du C.C.A.S est équilibré en section de fonctionnement à 9 850,10€ avec le maintien des subventions habituelles et l'ajout d'une subvention exceptionnelle pour l'UKRAINE de 2 242 euros (1€/habitant). LE CCAS participe à hauteur de 30€ pour la mise en place du dispositif « présence verte » (correspondant aux frais d'installation).

Vie COMMUNALE

Un nouveau conseil municipal des enfants



Absents sur la photo: Victor Lang, Emilie Maille, Rémi Fontanges, Elisia Reynes

Le mardi 14 décembre 2021, un nouveau conseil des enfants a été élu à la salle des fêtes de Ceignac. Après une présentation de cette élection dans les écoles, les candidats ont pu présenter leurs projets et les afficher dans leur établissement. Il s'agissait d'élire 6 élèves de CE2-CM1 de l'école La Nauze et 6 élèves de l'école Marie-Emilie.

Les élèves de CE2 élus : Lili Boissonnade, Victor Lang, Emilie Maille, Thomas Martinez, Louane Pouget, Gabriel Soulie.

Les élus de CM1 : Loelia Assie, Marilou Baulieu, Rémi Fontange, Albane Jovet, Anaë Mazars, Elisio Reynes.

Les réunions du conseil se déroulent à la médiathèque de Ceignac un mardi par mois ; une réunion a eu lieu à la Mairie de Calmont, M. le Maire a fait une visite guidée de la Mairie à cette occasion, il a pu ensuite discuter de leurs projets avec les jeunes élus qui ont des idées très intéressantes. A suivre...

La Médiathèque et ses nouveaux services



**Vous avez aimé ses contes en 2019...
...Allassane SIDIBÉ revient à Ceignac le 10 juin 2022 avec son spectacle « le blues de la pirogue » !**

Le catalogue est en ligne!

Ici : <https://bibliotheque-calmont-de-plancatge.c3rb.org>

ou via le site de la commune (www.mairie-calmont.fr) rubrique « Médiathèque » sous-rubrique « le catalogue ».

Pour quoi faire ?

- Consulter le catalogue des 10 000 ouvrages accessibles à la Médiathèque de Calmont.
- Accéder à son compte (pour tout abonné) et visualiser ses prêts, les prolonger, réserver des documents déjà empruntés par d'autres lecteurs...

Une offre de portage à domicile pour faciliter l'accès de chacun à la lecture et autres médias

Vous êtes âgé, malade ou en situation de handicap et vous ne pouvez pas vous déplacer ? Si vous souhaitez que l'on vous apporte les documents à votre domicile, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous définirons en amont vos goûts, vos souhaits ; si vous n'avez pas d'idées précises, nous vous proposerons des sélections d'ouvrages. Ce service est gratuit. N'hésitez pas à nous contacter au 05.65.74.79.14.

Un livre offert à tout nouveau-né

Depuis janvier 2022, la Commune offre un livre et un « abonnement famille » à chaque nouveau-né ou bébé adopté domicilié dans la commune. M. le Maire invitera les parents par courrier, à venir retirer l'ouvrage à la Médiathèque. Cette initiative vise à sensibiliser dès le plus jeune âge aux bienfaits de la lecture.

Retour des documents en dehors des heures d'ouverture de la Médiathèque

Il est possible de retourner les ouvrages au guichet de l'Agence Postale Communale, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h (nous enregistrerons l'opération au plus tard le mercredi suivant votre dépôt).

Besoin de renfort pour l'accueil de groupes !

Vous avez du temps ? Vous souhaitez vous engager et participer au dynamisme de la médiathèque ? Alors rejoignez bénévolement l'équipe composée d'une salariée et de plusieurs bénévoles.

Nous avons tout particulièrement besoin d'aide en ce qui concerne l'accueil de divers publics et l'animation de ces rencontres (élèves des écoles de la commune, bébés du Relais Petite Enfance et résidents de l'EHPAD).

La future Maison des habitants à

Magrin

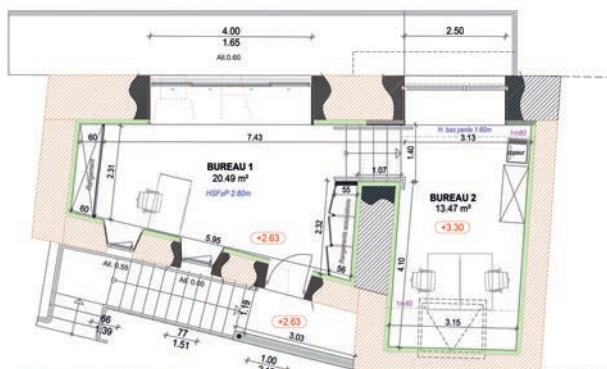
Vie
COMMUNALE



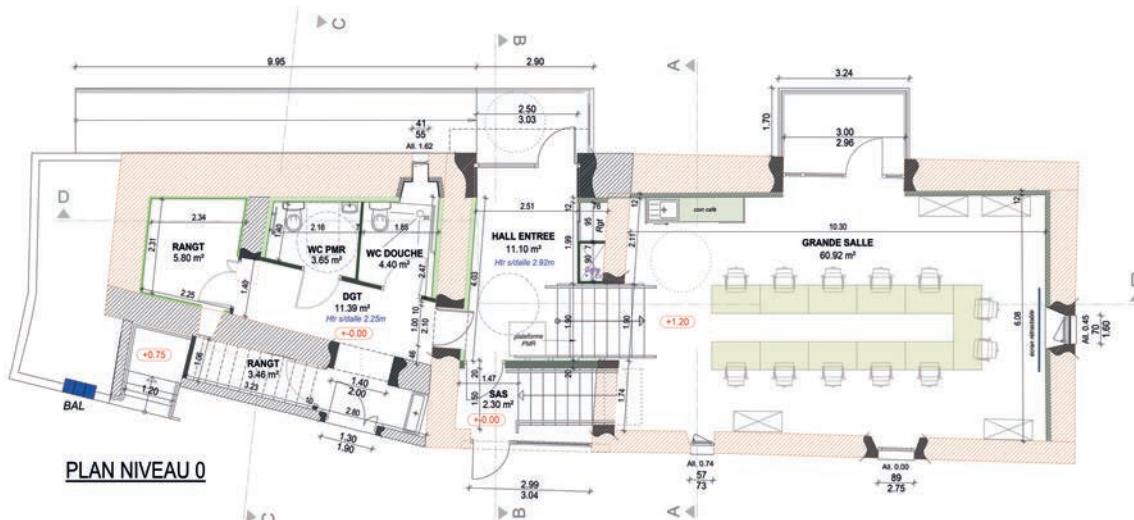
FAÇADE NORD



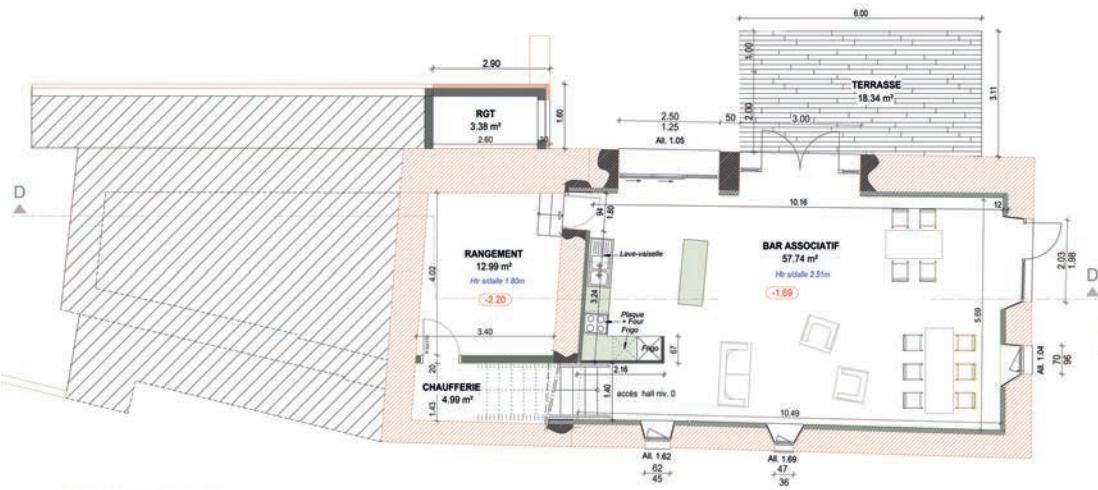
FAÇADE SUD



PLAN NIVEAU +1



PLAN NIVEAU 0



PLAN NIVEAU -1

Le chantier de l'espace associatif, culturel et social de Magrin va débuter au cours de l'été.

Les plans qui vous sont présentés ici résultent de discussions et d'échanges entre les habitants, les associations et le Conseil Municipal.

A petits pas dans la grange... à Ceignac

« A petits pas dans la grange », telle est la dénomination imaginée par les élèves des écoles de Ceignac pour désigner le pôle petite enfance et enfance du Pays Ségali Communauté...

Cette nouvelle structure, opérationnelle depuis le début de l'année, réunit une micro-crèche, un relais petite enfance (R.P.E.) et l'accueil collectif de mineurs (A.C.M.) « Loulous et Terreurs ».



Portrait

Une nouvelle entreprise à Ceignac : « Thuillier Nicolas carrelage »



Originaire du nord de la France, Nicolas Thuillier est installé depuis 12 ans en Aveyron, son département d'adoption et de cœur.

Venant de la restauration, il a suivi une reconversion professionnelle en carrelage à l'AFPA de Rodez, et suite à un stage durant sa formation, il a trouvé sa voie et se consacre avec plaisir à ces travaux manuels, surtout la pose de carrelage et de faïence.

Après un statut d'auto-entrepreneur en 2020, l'artisan est passé à celui d'entreprise individuelle depuis le 1^{er} Février 2022.

Cet homme patient et méticuleux résidant 20 Allée Campmas à Ceignac peut être contacté pour tous travaux de carrelage au **06-07-03-59-73** ou par mail : nicolas.thuillier12orange.fr

Contacts :

- **Micro-crèche : 05.65.47.97.22**
(Vanessa Rech, directrice)
- **R.P.E. : 05.65.47.97.19 ou 06.15.80.67.60**
(Magali Foissac, animatrice)
- **A.C.M. : 05.65.47.97.21**
(Gwladys Migaud, directrice)

Dénomination Salle des fêtes de Milhac Delmas

A la demande du Comité des Fêtes de Milhac, de Mme Nathalie Delmas, le Conseil Municipal a décidé de dénommer la salle des fêtes de Milhac « Espace Jean-Marc Delmas ».

Ancien président de l'association, Jean-Marc s'était beaucoup investi pour le projet de construction de cette salle.



Enfance ET JEUNESSE



Un partenariat intergénérationnel à distance entre l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) « Loulous et Terreurs » et l'EHPAD Sainte-Marthe à l'occasion du carnaval. Les œuvres étaient réunies en mars / avril dans la vitrine de la Médiathèque Municipale.

École publique LA NAUZE

À Ceignac le projet « un chemin, une école »



Apprentissage
de l'utilisation
de la boussole

Les élèves ont randonné sur le circuit élaboré par l'association des randonneurs des 4 clochers. Ces derniers, épaulés par des randonneurs du Comité départemental, les ont accompagnés sur les chemins tout en aiguisant leur sens de l'observation et en les sensibilisant sur la nature environnante.

De plus, Mme Palayret et M. Holderbach, membres de l'association du patrimoine et véritables passeurs de mémoire, leur ont proposé une visite guidée de la basilique, de l'oratoire et de la halle.

Les enfants réaliseront une plaquette présentant un chemin de randonnée autour de Ceignac et mettant à l'honneur le patrimoine historique du village.

Contact : 05.65.71.49.94

À Magrin, au fil de l'eau...

Tout au long de cette année scolaire, les enfants suivent la vie des guppys en aquarium, découvrent le cycle de l'eau et réalisent diverses expériences; ils ont aussi visité la station d'épuration du village. En juin, les maternelles et les CP visiteront l'aquarium de Montpellier et pratiqueront la pêche à pieds sur la plage de Mèze.

Notons que de nombreuses autres actions sont menées telles que des ateliers de modelage et de sculpture avec l'artiste Nathalie Andrieu, le dispositif école et cinéma, le printemps des poètes...

Des jardiniers en herbe construisent un tipi et une clôture en osier vivant avec un maître vannier, avant de réaliser les premières plantations...



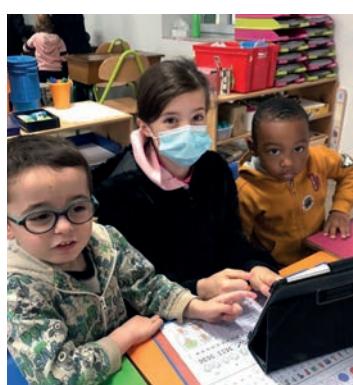
Les enfants sont accueillis à l'école dès 2 ans.

L'inscription s'effectue en mairie avant la prise de contact avec l'école. Une visite personnalisée en juin vous sera proposée.

Contacts :
Tél. : 05.65.69.47.00

Mail :
0120218x@ac-toulouse.fr

Une journée multi-intelligences, un carnaval et un spectacle à l'école Marie-Emilie



Les petites têtes en herbe ont à nouveau expérimenté des travaux en intelligence collective et stimulé leur créativité au travers d'ateliers variés : initiation aux claquettes et au pantomime, découverte de la harpe, réalisations plastiques et technologiques variées.

La légende amérindienne du colibri (œuvre de Pierre Rabhi) pour le spectacle de l'école du 22 avril.

Les enfants ont confectionné les décors et participé à la mise en scène de Camille Legray.

Un défilé de carnaval aux couleurs de la faune et de la flore dans les rues de Ceignac via l'ESAT et les Maisons de Retraite.

Nos contacts

si vous souhaitez visiter l'école et avoir plus de renseignements :

Tél. : 05.65.69.52.06
mail :
ecole.privee.ceignac @wanadoo.fr

Les ASSOCIATIONS

La Fanny: une dynamique qui porte ses fruits !



Suivez nos événements POUR TOUS !

Facebook : @Lafannyceignac

... et bienvenue aux nouveaux supporters
lors de nos compétitions officielles.

Le club de pétanque La Fanny de Ceignac peut être fier de son dernier projet à l'initiative du président Robert Hortelano.

En partenariat avec le foyer de l'ESAT de Ceignac, une séance d'activités techniques est proposée aux membres du foyer de l'ESAT de Ceignac tous les jeudis soir.

Soulignons les talents d'animateur de Robert et l'application des apprentis joueurs de boules, le tout dans une ambiance très conviviale ! Merci à eux ainsi qu'au district de Rodez, au comité départemental de pétanque et à la mairie pour leur implication.

Des effectifs au beau fixe

Le club enregistre une hausse de plus de 50% de ses licenciés dont deux féminines de plus.

Les enfants et les Quilles de Huit

La cinquantième rencontre USEP* des Quilles de Huit aura lieu à Magrin le mercredi 8 juin

*Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

C'est avec l'appui du club et de l'école de Ceignac, piliers de ces manifestations depuis maintenant 40 ans, que l'USEP, organisera une rencontre des enfants d'une quinzaine d'écoles publiques (CE2, CM1 et CM2) autour de la pratique des quilles de huit tout en leur faisant découvrir d'autres modalités pratiquées en France ou même en Europe. Les autorités de l'Education Nationale, de la Fédération française de bowling et de Sport de Quilles et des élus locaux y seront présents.



Challenge Francis Enjalbert le samedi 21 mai

Le club invite les enfants des 60 écoles de quilles de huit fédérales à participer à son concours amical individuel.

Les activités de l'école de quilles

(enfants nés entre 2010 et 2014) ont lieu de mars à octobre.

N'hésitez pas à contacter
David Labit 06 82 32 17 29
ou Jocelyne Regourd
06 86 90 06 23

Comité d'Animation Ceignac

La fête du village les 19, 20 et 21 août

Les membres du Comité d'Animation placent sur le programme d'animation de l'été. Ils vous proposeront très certainement un concours de belote le vendredi, un marché gourmand le samedi soir, ainsi qu'un vide grenier dans les rues du village le dimanche.

Le petit déjeuner tête de veau - tripoux et le repas du dimanche soir quant à eux, ne pourront avoir lieu que si de nouveaux membres viennent étoffer l'équipe actuelle.

Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés

Venez rejoindre l'équipe en place où convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots, car faute de bras celle-ci pourrait bien se décourager...

Contacts : Jean François Boyer
(06.76.67.13.11) et Nicolas Menras
(06.87.85.89.28)

Les ASSOCIATIONS

Calmont village

Prochain rendez-vous à Calmont :
la fête des plantes le 4 et 5 juin.



ballade-visite

Le dimanche 5 juin à 14h, rendez-vous à la buvette, point de départ de la ballade-visite de l'exploitation de Nathalie et Jacques Soulier (Eurl La croix : vaches laitières) avec dégustation des produits Montlait.

C'était le dimanche 27 mars, un petit repas pour les habitants de Calmont organisé en toute simplicité par l'équipe de la fête des plantes.
Merci aux convives pour la bonne humeur et le coup de main.

La Milhacoise a fait carton plein ...

Le Quine de Pâques a eu un franc succès, des joueurs venus de loin sont venus tenter leur chance pour repartir avec un des nombreux jolis lots proposés. Tous les membres et bénévoles du Comité des fêtes sont plus que jamais motivés et vous donnent rendez-vous **les 17 et 18 septembre à Milhac.**

Jeunes ou moins jeunes,

habitants de Milhac et proches alentours, nous vous sollicitons pour intégrer et renforcer notre équipe de bénévoles afin d'assurer la pérennité du comité d'animation créé en 1976. Nous comptons sur vous!

Contact : J.-M. LACAN Président 06 87 27 10 98



Comité d'animation de Magrin

**Cuarteto Tafi en concert le vendredi
Projet Newton, No résö et Dj Coco le samedi**

Magrin vous réserve cette année de belles festivités. Bloquez vos **8 et 9 juillet**. On repart sur la même organisation que l'an passé avec les rues décorées et des tables un peu partout pour manger en famille ou entre amis, en toute tranquillité. La programmation est riche de découvertes sympathiques et nos habituels comme Mathieu et sa Carriole seront là pour vous divertir. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur notre site internet en tapant « La Magrinole » sur votre moteur de recherche. Attention à bien réserver vos repas ou le concert du vendredi. Passez le message à vos amis, dites-le à la famille et rendez-vous les 8 et 9 juillet pour ces beaux moments d'été.

Si besoin, informations au Réservation du spectacle : 06.70.99.13.37

Réservation des repas : 06.76.08.83.76

Scannez le QR code ci-contre pour accéder facilement à notre site internet.



Les ASSOCIATIONS

Danses traditionnelles, Club de Magrin

Venez rejoindre les musiciens et danseurs de l'Association Musiques et Danses d'Antan tous les 15 jours, le vendredi à 20h30, à la salle des fêtes de MAGRIN. (20 mai / 3 juin / 17 juin)

Contact: Serge LANDEZ, président, 06.79.33.78.97
Pierrette MOULY, secrétaire, 06.70.10.44.63



Venez faire l'expérience des bienfaits inestimables du Yoga !



Depuis janvier dernier, Marie-Claude Germane anime les cours de Mandala Yoga des mardis et jeudis de 14h30 à 15h45 à la salle de Milhac tandis que Christine Atheyne continue le cours du jeudi de 18h30 à 19h45.

N'hésitez pas à nous rejoindre à tout moment.

Contacts: Paulette Laur 06.84.30.20.12
Corine Lafarge 05.65.71.99.23
mandalayoga12@gmail.com

La course des collégiens pour les bébés du Pérou !

« Intretodos lo podemos todo ! » A tous, on peut tout faire !

L'association humanitaire P.B.A.S. (« Pour les Bébés de Alto Salaverry ») a été créée en 2014 par Isabelle Le Moal, domiciliée à Ceignac. Reconnue d'intérêt général en 2018, elle gère une crèche au cœur du bidonville de Trujillo au Pérou. Une trentaine d'enfants de 1 à 4 ans y sont accueillis par 2 institutrices. Tous les frais de fonctionnement (salaires des enseignantes, nourriture, fournitures scolaires...) sont à la charge de l'association dont les ressources proviennent strictement des manifestations organisées par les bénévoles, de dons de particuliers et d'adhésions (15 € par an).

Si vous aussi vous souhaitez adhérez à l'association, voici les contacts :

Tél. : 05.65.71.46.30 - Mail : isabelle.lemoal1@gmail.com - Site : www.bebeduperou.org
Facebook : [@Lueur.Despoir.Pour.Les.Bebes.fr](https://www.facebook.com/@Lueur.Despoir.Pour.Les.Bebes.fr)

Deux cross sponsorisés,

à l'initiative des professeurs du collège privé de Baraqueville et du collège public de Rignac, ont permis de récolter 5000€ pour soutenir l'action de l'association « Pour les Bébés de Alto Salaverry ». Un bel élan de solidarité et d'altruisme de la part des collégiens et enseignants...



De 1947 à 1953, la cité Ballot aux Molinières

En 1944, à la Libération de la France, la reconstruction des infrastructures du pays nécessite de puissantes ressources en énergie. En Aveyron, on décide d'exploiter le formidable potentiel que représente le plateau du Lévézou, véritable château d'eau de l'Aveyron.

Avec une altitude moyenne de 900 m et des sommets dépassant 1100 m, ce plateau présente un caractère montagnard. Se trouvant au carrefour des influences méditerranéennes et atlantiques, il constitue une barrière naturelle pour les dépressions venant de l'Ouest et du Sud-Est. Cette pluviométrie conséquente génère un important réseau de zones humides et une hydrographie abondante et régulière.

Les ingénieurs imaginent alors tout un système hydraulique capable de capter une bonne partie de cette ressource pour la transformer en hydro-électricité. L'entreprise se révèle gigantesque: construction de quatre barrages et d'une cheminée d'équilibre représentant un volume de maçonnerie énorme. Le turbinage de cette eau stockée dans les quatre retenues du Lévézou s'effectue à la centrale du Pouget établie sur le Tarn.

Dès 1945, le projet est lancé. C'est l'entreprise Léon Ballot, spécialisée dans la construction de barrages qui obtient l'adjudication. Elle installe sa base logistique aux Molinières non loin de La Primaube, sur la commune de Calmont. Elle y regroupe: les bureaux, les ateliers, les garages, la station de déchargement et de stockage du ciment, du bois de coffrage et des fers à béton. La proximité de la voie ferrée permet la réalisation d'un embranchement ferroviaire, indispensable pour l'approvisionnement des chantiers. Le secteur des Molinières où s'implante la base de l'entreprise Ballot, vierge de toutes constructions, hormis la ferme des Molinières et le hameau de Saint-Laurent le long de la RN 88, se révèle un emplacement stratégique, remarquablement desservi par la route nationale et la voie ferrée. Précisons que ces travaux colossaux furent financés par le plan Monnet de redressement de la France, grâce aux crédits du plan Marshall.

Le parc à matériaux est établi au sud de la voie ferrée avec une véritable gare équipée de plusieurs voies de stationnement; la base vie et les

logements sont installés dans le triangle compris entre la RN 88 et la voie ferrée. Des maisons sont également construites dans le grand virage avant « la tournée de Ceignac ». Une véritable cité voit le jour, dotée de tous les éléments nécessaires pour accueillir les ouvriers et les cadres ainsi que leurs familles, des logements spécifiques sont réservés aux célibataires.

En rentrant dans la zone, on trouve la partie administrative qui accueille les bureaux d'étude, l'intendance et la direction. Un peu plus loin, un véritable lotissement de petites maisons est édifié, chacune dotée d'un petit lopin de terre. Cet afflux de population perturbe quelque peu la quiétude de ce coin de Ségala. Ceignac et La Primaube voient leur quotidien bousculé par l'arrivée de cette population, pour la plupart, étrangère au pays. L'école publique de Ceignac, un moment fermée est rouverte pour accueillir les enfants de la cité Ballot. Des rencontres sportives animent les dimanches, des bals, les soirées du samedi soir. Quelques idylles se nouent entre jeunes ségalines et ouvriers des barrages.

Lorsque toutes les infrastructures hydroélectriques furent construites, on démonta les installations de la cité Ballot, quelques maisons furent vendues, démontées et réutilisées. Le village éphémère commença à se vider de ses habitants, néanmoins au recensement communal de 1954, on dénombrait encore 165 habitants dans la cité. En 1968, l'entreprise RAGT, qui trouva là un emplacement idéal, achète cette ancienne zone de stockage pour y implanter son usine de sélection de semences. Plus tard, la zone artisanale des Molinières et le Parc artisanal de Montvert, viendront prolonger et conforter l'activité artisanale et industrielle de ce secteur, remarquablement desservi en voies de communication.

Association « le planctage » Calmont pour le patrimoine.



De nos jours,

L'ancienne zone d'habitation est colonisée par une végétation arbustive, mais en cherchant bien, on peut découvrir, enfouie dans la végétation, une dernière maison de la cité Ballot (impasse de Juery). Abandonnée depuis longtemps, elle est encore debout et porte le témoignage de cette éphémère cité Ballot qui reste dans les mémoires de nombreux habitants de Ceignac et de La Primaube.

DÉMOGRAPHIE

3 Mariages

- 22 Mai** FAGET Sandrine et BEL Pascal, Calmont
03 Juillet HILLAIRET Marina et NOËL Thierry, Calmont
07 Août ROMIEU Laetitia et POUGET Aurélien, Calmont

25 Naissances

- 02 Janvier** Chloé VELEZ, Lacassagne
24 Janvier Mià O'NEILL, Lacassagne
08 Février Anna BOUCHER, Milhac
21 Février Diego MALGOUYRES, Milhac
22 Février Ylea MELA, Malecamp
28 Février Germain POUGET, Le Plô
16 Mars Noah BADOC, Le Serieyssol Ceignac
17 Mars Anaël GUILMAULT, Calmont
03 Avril Nina COULON, Ségonzac
10 Avril Timaé MAYRAND, Planquelongue
16 Avril Romy ALBINET, Lacassagne
06 Mai Léo CARCENAC VIAULE, Magrin
07 Mai Milann RODRIGUEZ, Ceignac
06 Juin Elia REVEL, Les Piboulets
09 Juin Lyvio LE GOFF, Ceignac
19 Juin Agathe LE CREFF, Prévinquières
20 Juin Marius CANAC, Ceignac
26 Juin Nunzio GELLY, Le Verdier
09 Août Léa BOUTONNET, Le Plô
16 Août Emilia DURON, Lacassagne
19 Août Lowann SALESSES TAHAY, La Crouzette
20 Sept. Pablo ROUTHE, Lacassagne
09 Octobre Louise FOISSAC, Ceignac
06 Nov. Lenny REBOUYS, Lacassagne
19 Déc. Mia AUBELEAU, Le Plô

9 Décès

- 12 Janvier** Pierre BOUSQUET, 89 ans, Magrin
20 Mai Christian ROUS, 81 ans, Magrin
26 Mai Pierre BESSIÈRE, 82 ans, Prévinquières
30 Juin Marie-Paule CREYSSELS, épouse GAYRARD, 70 ans, La Tapie
11 Août Simone ALRIC, veuve CAYRON, 85 ans, Ségonzac
31 Août Marc LEMPERIÈRE, 77 ans, Calmont
19 Sept. Aline TREMOLIERES, 83 ans, Ceignac
27 Sept. Françoise FABRE, épouse GAUBERT 80 ans, Milhac
25 Octobre Chantal COMBELLES, 70 ans, Calmont
05 Nov. Jean-Marie BAYOL, 94 ans, Ségonzac
22 Déc. Claude REY, 70 ans, Calmont
Il faut ajouter 41 personnes décédées dans les établissements de soins de la commune, originaires d'une autre Commune ou domiciliés à l'extérieur de la Commune:
- 23 Décès à l'EHPAD « Ste Marthe » de Ceignac,
- 18 Décès au Centre de suite et de réadaptation « Les Tilleuls »

Agenda

► **20 mai, 3 & 17 juin:**
soirée dansante à Magrin
(Associations Musiques et
Dances d'antan)

► **21 mai:**
Challenge Francis Enjalbert
(Quilles) à Magrin

► **8 juin:**
rencontre USEP
des Quilles de Huit à Magrin

► **10 juin:**
Soirée Contes africains à Ceignac

► **2 juillet:**
Forum des Associations

► **Juin & juillet:**
Expo peinture
à le Médiathèque

Les fêtes de village :

► **4 et 5 juin:**
à Calmont
(Fêtes des Plantes)

► **8 & 9 juillet:**
à Magrin

► **16 & 17 août:**
à Ceignac

► **17 & 18 septembre:**
à Milhac

Retrouvez
les actualités de
votre Commune sur
www.mairie-calmont.fr

Réalisation: Mairie de Calmont
Tél.: 05.65.69.47.22
Fax : 05.65.69.56.14
E-Mail: mairie-calmont@wanadoo.fr

Imprimé sur papier recyclé

Impression **merico** – 12340 BOZOULS – 775 722 218 RCS NEVERS
Mai 2022 - 90320